



Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agent.e.s de la Fonction publique : **gel de la valeur du point indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120 000 suppressions d'emplois sur les 3 versants de la Fonction publique...** Et contrairement à l'engagement fait aux agent.e.s public.que.s par Emmanuel Macron dans le cadre de sa campagne présidentielle : « J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises. », la hausse de la Csg se traduira au mieux par une simple compensation dans la Fonction publique, c'est à dire sans gain de pouvoir d'achat pour les agent.e.s !

**Ainsi, toutes ces mesures vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent.e.s public.que.s et fragilisent les services publics rendus aux usagers. C'est inacceptable.**

C'est totalement injuste pour les agent.e.s, et c'est totalement inefficace pour une Fonction publique de moins en moins attractive dans de nombreux secteurs. Ces mesures ne contribuent en rien à l'amélioration de la qualité des services publics.

Elles exigent une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des agent.e.s par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agent.e.s d'exercer leurs missions de services publics.

***Les organisations syndicales appellent toutes et tous les agents à la grève et aux manifestations Ensemble le 10 octobre !***

## **Manifestations**

**Dole sous préfecture : 10h30**

**St Claude sous préfecture : 10h30**

**Lons le Saunier Place de la liberté : 15 h**

**Qu'il s'agisse d'Éducation, de santé, de transport, de logement...et de bien d'autres dépenses publiques il s'agit là d'investissements qui participent à la création des richesses dans notre pays, à son rayonnement, et non à un gaspillage qu'il conviendrait sans cesse de dénoncer. Il est nécessaire de continuer d'agir pour rétablir la justice sociale, l'égalité d'accès aux droits, la cohésion des territoires, et pour relever les défis économiques, sociaux, écologiques et technologiques...**

### **Suppression de postes de fonctionnaires**

Les **120 000** suppressions de postes s'ajoutent à celles déjà subies depuis 15 ans. Comment afficher des objectifs de formation en annonçant la suppression de 120 000 postes dans la Fonction publique ? Comment réaliser l'égalité sur le territoire en s'attaquant en premier lieu à la fonction publique territoriale, en y supprimant 70 000 postes ? Les services sont aujourd'hui exsangues et les agents soumis à des dégradations de leurs conditions de travail les empêchant parfois de mener leurs missions au mieux pour les usagers.

### **Suppression des Contrats aidés**

La Fonction publique dans son ensemble a utilisé des contractuel-les en CUI-CAE sur des missions de service public pérennes en lieu et place d'emplois statutaires... Aujourd'hui la suppression de 140 000 emploi aidés sans création d'emplois statutaire compensant cette disparition aura pour effet d'accroître la charge de travail des personnels en place et de renvoyer au chômage 140 000 personnes.

### **Salaires**

La valeur du point d'indice est restée gelée de juillet 2010 à juillet 2016. Une mesure de dégel de 1,2% (0,6 % en juillet 2016 et 0,6 % en février 2017) a été obtenue en 2016. Le gouvernement a annoncé qu'il entendait de nouveau bloquer les rémunérations indiciaires des agents publics en 2017 et 2018 : c'est inacceptable. En effet ce sont déjà près de 9% de perte de pouvoir d'achat que les fonctionnaires subissent depuis 8 ans si l'on tient compte de l'inflation et de l'augmentation de la retenue pour la retraite sur le traitement brut. C'est en moyenne plus d'1% par an de baisse du salaire net à payer !

Le Ministre tente de justifier cette mesure en prétendant que les salaires augmentent déjà avec le déroulement de leurs carrières (avancements d'échelon ou de grade) : cela revient à accepter de dégrader sur le long terme les carrières et à nier la nécessaire valorisation de l'engagement professionnel des personnels. Le raisonnement du ministre conduit à ce qu'une « carrière » se limite à tenter de remonter un escalator qui descend !

### **Jour de carence**

La réinstauration du jour de carence en cas d'arrêt maladie va renforcer le mal-être des agents au travail. Il va créer une inégalité supplémentaire entre les agents publics et les salariés du privé (couverts à 70 % par des accords collectifs). Il va également contribuer à paupériser un peu plus les agents publics. Le jour de carence constitue une nouvelle amputation du pouvoir d'achat, venant s'ajouter à celles, déjà sans précédent, citées plus haut. Ce n'est pas en stigmatisant les agents malades que la situation va s'améliorer. Ignore-t-on qu'aller travailler quand on est malade peut avoir de graves conséquences pour soi mais aussi pour les autres (dans la santé, l'enseignement, en PMI, etc....) ?

**On ne construit pas une politique en opposant les citoyens entre eux !**

**Boucs émissaires NON ! Fonctionnaires OUI !**